



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>10046</b>	De <b>Mme Valérie Rabault</b> ( Nouvelle Gauche - Tarn-et-Garonne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie et finances		<b>Ministère attributaire</b> > Économie et finances
<b>Rubrique</b> >banques et établissements financiers	<b>Tête d'analyse</b> >Licences bancaires délivrées à des établissements financiers étrangers	<b>Analyse</b> > Licences bancaires délivrées à des établissements financiers étrangers.
Question publiée au JO le : <b>03/07/2018</b> Réponse publiée au JO le : <b>13/08/2019</b> page : <b>7475</b>		

### Texte de la question

Mme Valérie Rabault interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur l'évolution du nombre de licences bancaires délivrées à des établissements bancaires et financiers étrangers. En effet, qu'il s'agisse de l'actuel Gouvernement ou du précédent, des mesures visant à favoriser l'installation à Paris d'établissements financiers ont été mises en œuvre (réduction de la fiscalité pour les impatriés, taxe sur les salaires, ...). Deux ans après le vote sur le Brexit, elle souhaiterait connaître le nombre de licences bancaires accordées à des établissements bancaires et financiers étrangers pour les années 2015, 2016, 2017 et au 30 juin 2018.

### Texte de la réponse

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution, le nombre d'agrément accordés par l'ACPR à des établissements bancaires et financiers dont la maison mère est située à l'étranger, dans l'UE ou hors UE (établissements de crédit, d'investissement, de paiement ou de monnaie électronique, et sociétés de financement, ainsi que les succursales d'établissements hors UE) pour les années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019. Les données pour le second semestre 2019 sont encore conditionnelles : elles intègrent les établissements qui ont été agréés mais qui n'ont pas levé certaines conditions suspensives associées à la délivrance de l'agrément. Ils ne sont donc pas encore en activité à la date de rédaction de cette réponse. Les agréments accordés au titre des années 2018 et 2019 s'expliquent à titre principal par la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.